

# La réforme des rythmes à l'école primaire



**COMMUNE D'ARGENTON-SUR-CREUSE**

**Projet Educatif Territorial  
P.E.D.T.**

*Etabli le 30 juin 2016*



**ARGENTON  
sur creuse**



# SOMMAIRE

## I. Environnement du projet

- a) L'encadrement
- b) Le périmètre du secteur jeunesse
- c) Le public concerné

## II. Structure de pilotage et partenaires associés

## III. Contraintes du territoire

## IV. Services pour les petits

- a) Le multiaccueil Argentominus
- b) Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)
- c) Le dispositif des moins de 3 ans

## V. Services pour les plus grands

- a) La garderie
- b) Le restaurant scolaire
- c) Les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P)
- d) L'accueil de loisirs

## VI. Pour tous

- a) Les associations sportives
- b) Les associations culturelles
- c) L'école municipale de musique et de danse

## VII. Lien avec les écoles

## VIII. Acteurs des services

## IX. Bilan et évaluation

## X. Annexes



# I. ENVIRONNEMENT DU PROJET

## a) L'encadrement

### ➤ AUTORITE :

Monsieur Vincent MILLAN, Maire d'Argenton-sur-Creuse

Monsieur Jérémie GODET, Adjoint au Maire d'Argenton-sur-Creuse, délégué à l'enfance-jeunesse

### ➤ RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE :

Madame Julie CHAMPION, Directrice Générale des Services de la mairie d'Argenton-sur-Creuse

69 rue Auclerc Descottes – 36200 ARGENTON-SUR-CREUSE

02.54.24.65.31

[jchampion@mairie-argenton-sur-creuse.fr](mailto:jchampion@mairie-argenton-sur-creuse.fr)

## b) Le périmètre du secteur jeunesse

### ➤ TERRITOIRE CONCERNE :

Commune d'Argenton-sur-creuse

### ➤ NOMBRE D'ENFANTS POTENTIELLEMENT CONCERNES :

482 (effectifs au 30 juin 2015)

- ⇒ Niveau maternelle : .....151
- moins de trois ans : .....15
- entre trois et cinq ans : .....136
  
- ⇒ Niveau élémentaire (y compris ULIS) : ... 331
- Cycle II : .....140
- Cycle III : .....191
  
- ⇒ Niveau secondaire : ..... 0

## c) Le public concerné

### ➤ NOMBRE D'ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE CONCERNES (PUBLICS ET PRIVES SOUS CONTRAT) :

Établissements	Publics	Privés	Total
Écoles maternelles	2	0	2
Écoles élémentaires	2	0	2
Établissements secondaires	0	0	0
TOTAL	4	0	4

### ➤ LISTE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE CONCERNES :

#### ⇒ ÉCOLES MATERNELLES :

- Ecole maternelle publique Clos du Verger : .....53 élèves
- moins de trois ans : .....0
  - entre trois et cinq ans : .....53 élèves
- Ecole maternelle publique Paul-Bert : .....98 élèves
- moins de trois ans : .....15 élèves
  - entre trois et cinq ans : .....83 élèves

#### ⇒ ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES :

- Ecole élémentaire publique Paul-Bert : .....214 élèves
- Cycle II : .....82 élèves
  - Cycle III (y compris ULIS) : .....132 élèves
- Ecole élémentaire publique George Sand : .....117 élèves
- Cycle II (y compris ULIS) : .....58 élèves
  - Cycle III : .....59 élèves

### ➤ BESOINS REPERTORIES (POUR QUEL TYPE DE PUBLIC) :

Si tous les enfants de la commune ont accès à l'école et aux savoirs fondamentaux, pour nombre d'entre eux, l'accès à des activités extra-scolaires sportives, culturelles et de loisirs est freiné par un certain nombre de contraintes :

#### ⇒ EN RAISON DE L'ÂGE DES ENFANTS :

Les activités proposées par les associations ou les services municipaux ne sont bien souvent ouvertes qu'aux enfants de plus de 4 ans ; cette limite d'âge exclut les plus jeunes.

⇒ **EN RAISON DES CONTRAINTES LIEES AUX ORGANISATIONS FAMILIALES :**

Par manque de disponibilité, nombreuses sont les familles qui ne peuvent libérer de temps pour accompagner leurs enfants aux activités proposées en dehors du temps scolaire.

⇒ **EN RAISON DES CONTRAINTES FINANCIERES :**

Les activités extra-scolaires sont accessibles moyennant le paiement de droits d'accès plus ou moins onéreux. Ces coûts représentent des charges qu'un certain nombre de familles ne peuvent assumer et qui par conséquent empêchent l'accès des enfants aux activités proposées.

Le présent projet éducatif territorial s'adresse à l'ensemble des élèves inscrits dans les écoles maternelles et élémentaires d'Argenton-sur-Creuse, de la toute petite section au CM2, y compris les élèves des ULIS, ainsi qu'à l'ensemble de la population jeune de 1 mois à 12 ans.

## II. STRUCTURE DE PILOTAGE ET PARTENAIRES ASSOCIES

### ➤ STRUCTURE DE PILOTAGE :

#### ⇒ COMPOSITION DE LA STRUCTURE DE PILOTAGE :

*Coordination du projet assurée par :* Jérémie GODET, Adjoint au Maire délégué à l'enfance-jeunesse

*Responsable administrative :* Julie CHAMPION, Directrice Générale des services  
*Coordonnatrices des activités :* Elsa MARGOUX, Directrice des TAP  
Lydie BEAUJARD, Directrice de l'Accueil de loisirs

*Adresse :* 69 rue Auclerc-Descottes – 36200 ARGENTON SUR CREUSE

*Téléphone :* 02.54.24.65.42

*Adresse électronique :* [tap@mairie-argenton-sur-creuse.fr](mailto:tap@mairie-argenton-sur-creuse.fr)

#### ⇒ MODALITES DE PILOTAGE :

*Groupes chargés du suivi du projet :*

- Commission municipale affaires scolaires, enseignement et jeunesse et sports :
  - 7 membres du conseil municipal
- Commission consultative des écoles :
  - Directrices des écoles élémentaires
  - Directrices des écoles maternelles
  - 2 représentant des parents d'élèves de chacune des 4 écoles
  - Elus de la commission des affaires scolaires
  - 2 représentants du conseil municipal aux conseils d'école
  - Président du conseil local de la FCPE
  - Responsable des affaires scolaires
  - Responsable vie associative, jeunesse et sports

### ➤ ATOUTS DU TERRITOIRE ET LEVIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT :

#### ⇒ L'EQUIPE D'ANIMATION MUNICIPALE

La commune d'Argenton-sur-Creuse a mis en place depuis plus de 10 ans un accueil de loisirs sans hébergement dont l'activité et l'amplitude d'ouverture se sont accrues au fil des années :

L'accueil de juillet s'est étendu aux petites vacances puis aux mercredis.

Cet accueil de loisirs est animé et dirigé par une équipe professionnelle dotée d'une expérience désormais solide et reconnue. La commune d'Argenton utilise et s'appuie sur cette expérience et cette équipe pour élaborer un Projet Educatif Territorial de qualité.

## ⇒ STRUCTURES MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES CULTURELLES ET DE LOISIRS

La commune d'Argenton-sur-Creuse dispose sur son territoire de structures municipales et intercommunales culturelles et de loisirs :

- Ecole municipale de musique et de danse
- Salle de spectacle
- Cinéma
- Moulin des arts
- Musées
- Bibliothèque intercommunale
- Complexes Sportifs
- Centre aquatique

Ces structures sont administrées et animées par des équipes professionnelles qui interviennent d'ores et déjà auprès des établissements scolaires et de l'accueil de loisirs et dont l'action sera étendue aux Temps d'Activités Périscolaires pour offrir un programme d'activités pédagogiquement élaboré et de qualité.

## ⇒ LE PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS

La commune d'Argenton-sur-Creuse a développé depuis de nombreuses années un partenariat avec le monde associatif :

- Emploi mutualisé d'animateurs pour le fonctionnement de l'accueil de loisirs
- Actions d'animation à destination de l'accueil de loisirs notamment dans le domaine sportif

Ce partenariat a été étendu dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires pour compléter l'équipe d'animation d'une part et mettre en place des actions d'animation d'autre part.

## ➤ OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT PARTAGES PAR LES PARTENAIRES :

L'acquisition de savoirs, savoir-faire et « savoirs être » conditionne l'intégration sociale d'un individu.

Ces compétences se construisent au sein de différentes instances éducatives, durant différents temps entre lesquels il convient de favoriser les liens et la complémentarité.

En effet, la qualité de l'environnement éducatif proposé à l'enfant influe largement sur son épanouissement, sa socialisation et sa réussite scolaire.

Afin de favoriser la réussite de chaque enfant, il est souhaitable de leur permettre d'accéder à différentes pratiques (culturelles, sportives, scientifiques, technologiques), différentes activités, qui sont autant d'entrées diversifiées pour l'acquisition de savoirs et le développement personnel.

Les objectifs du PEDT en résumé :

- Favoriser la réussite scolaire.
- Favoriser le développement personnel des enfants.
- Favoriser la diversité des modes d'apprentissage et permettre l'élargissement de l'horizon culturel et éducatif.

➤ **EFFETS ATTENDUS (CONNAISSANCES, COMPETENCES, COMPORTEMENTS, ETC.) :**

Le programme d'activités mis en place dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires et de l'Accueil de loisirs permet à l'ensemble des élèves des écoles primaires d'Argenton-sur-Creuse d'accéder, voire de découvrir, un ensemble varié de disciplines sportives, artistiques ou culturelles tout au long de l'année scolaire.

➤ **ARTICULATION DU PEDT AVEC LES EVENTUELS DISPOSITIFS EXISTANTS :**

- Projet éducatif local (PEL) : ..... pas de PEL sur la commune
- Contrat éducatif local (CEL) : ..... pas de CEL sur la commune
- Contrat de ville : ..... pas de contrat de ville sur la commune
- Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés] : pas de contrat culturel sur la commune
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : pas de CLAS sur la commune
- Contrat enfance jeunesse (CEJ) : ..... CEJ sur la commune pour le Point Rrelais Accompagnement des Jeunes
- Autres : ..... Néant

➤ **PARTENAIRES DU PROJET :**

⇒ **PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :**

- **Services de l'Etat :**
  - INSPECTION ACADEMIQUE DE L'INDRE
  - DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
  - CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'INDRE
- **Collectivités territoriales :**
  - COMMUNE D'ARGENTON SUR CREUSE
  - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ARGENTON SUR CREUSE

⇒ **PARTENAIRES ASSOCIATIFS :**

- Union Sportive Argentonnoise – section Basket-ball
- Union Sportive Argentonnoise – section Hand-ball
- Union Sportive Argentonnoise – section Tennis
- Union Sportive Argentonnoise – section Badminton
- Cercle d'Histoire d'Argenton-sur-Creuse

### **III. CONTRAINTES DU TERRITOIRE ET MODALITES DE PRISE EN COMPTE**

#### **➤ TRANSPORT SCOLAIRE :**

Une vingtaine d'élèves du groupe scolaire Paul-Bert (maternelle et élémentaire) est pris en charge par le transport départemental mis en place par le Conseil Départemental de l'Indre ; ces élèves résidant à plus de trois kilomètres de leur école.

Environ 80 élèves du groupe scolaire Paul-Bert (maternelle et élémentaire) sont pris en charge par le service de transport urbain mis en place par la commune d'Argenton ; ces élèves ne peuvent bénéficier du service de transport départemental car ils résident à moins de trois kilomètres de leur école.

Ces deux services ne concernent que les élèves des écoles maternelle et élémentaire Paul-Bert ; en effet, au regard de la carte des secteurs scolaires (voir en annexe 2), seuls les élèves de ces écoles sont susceptibles de résider à une distance nécessitant la mise en place d'un transport routier collectif. Les autocars prennent en charge sans distinction les élèves de maternelle et les élèves d'élémentaire.

Les élèves de petite et moyenne sections résidant sur la commune de Ceaulmont fréquentent, par convention entre les deux communes, l'école maternelle Le Clos du Verger d'Argenton-sur-Creuse ; ces élèves sont transportés par un autobus affrété par la commune de Ceaulmont entre leur domicile et l'école maternelle Le Clos du Verger.

Ces trois services de transport scolaire prennent en charge les élèves le matin pour les accompagner à l'école et le soir, après la classe de l'après-midi, pour les raccompagner de l'école à leur domicile.

Aucun service de transport scolaire n'est mis en place lors de la pause méridienne.

Afin de permettre à tous les élèves, y compris ceux inscrits au PEDT de pouvoir continuer à utiliser le service de transport scolaire,

Afin de maintenir un service commun de transport des élèves de maternelle et d'élémentaire et de ne pas multiplier les rotations des bus de transport scolaire,

Les horaires du transport scolaire sont adaptés et prennent comme référence l'heure la plus matinale de début d'activité ou l'heure la plus tardive de fin d'activité (Classe ou Temps d'Activités Périscolaires) mise en place sur l'ensemble du groupe scolaire Paul-Bert (horaires en annexe 1). S'agissant des élèves de l'école maternelle Le Clos du Verger, le transport des élèves de Ceaulmont s'effectuera, le matin par référence à l'heure du début de la classe et le soir après les Temps d'Activités Périscolaires.

#### **➤ ACCES AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS**

La situation géographique des équipements sportifs et culturels ainsi que le temps imparti aux Temps d'Activités Périscolaires ne permet pas leur utilisation dans ce cadre sans remettre en cause les projets d'activités. En effet, les temps de déplacement vers ces structures empièteraient sur le temps consacré aux activités.

Toutefois, la structure des établissements scolaires permet le déroulement des activités en leur sein. Aussi, est-il privilégié le déplacement des animateurs dans les écoles au déplacement des élèves dans les structures.

Cependant, certains locaux situés en dehors des écoles et situés à une distance raisonnable des établissements sont utilisés. Cette utilisation permet d'étendre le nombre des locaux disponibles pour la pratique des Temps d'Activités Périscolaires et permet également de les faire cohabiter avec les activités pédagogiques complémentaires mises en place par les équipes pédagogiques.

La structure des établissements scolaires offre en outre la possibilité d'une utilisation marginale des salles de classe. L'organisation des Temps d'Activités Périscolaires favorise dans la mesure du possible l'utilisation de locaux non destinés à la classe. (voir plans en annexe 3). L'utilisation éventuelle de salles de classe s'effectue en concertation avec les équipes pédagogiques.

## **IV. SERVICES POUR LES PETITS**

### **a) Le multiaccueil Argentominus**

Un multiaccueil, administré par la Communauté de Communes du Pays d'Argenton, accueille les enfants de 0 à 6 ans des communes de la Communauté de Communes, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les enfants scolarisés dans les écoles d'Argenton-sur-Creuse et inscrits au multiaccueil Argentominus le mercredi, sont pris en charge, à l'école, à la sortie de la classe du matin, par les agents du multiaccueil ; ils sont accompagnés à pieds (pour les enfants de l'école maternelle Paul-Bert) ou transportés par autobus (pour les enfants de l'école maternelle Le Clos du Verger) de l'école à l'accueil de loisirs. La prise en charge des enfants à l'école est gratuite.

Argentominus accueille les enfants jusqu'à leur entrée en première année de maternelle.

La tarification se fait en fonction des revenus selon un barème établi par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Les lieux d'accueil municipaux sont des lieux de vie que l'enfant peut s'approprier, dans le respect du groupe, car il s'y sent reconnu.

Ces structures permettent d'offrir à l'enfant une ambiance de vie où il se sent en sécurité pour faire ses expériences selon son rythme et sa personnalité. Ils lui permettent en outre de l'accompagner vers l'autonomie (relative en fonction de son âge) et de créer un climat de confiance et de respect mutuel avec les familles pour favoriser le dialogue et cheminer ensemble dans la prise en charge de l'enfant.

### **b) Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)**

La Ville d'Argenton-sur-Creuse accompagne les familles qui ont recours à une assistante maternelle agréée indépendante.

Le RAM s'ouvre en direction :

- des parents qui bénéficient d'un accompagnement pour préparer leur projet d'accueil, un soutien dans leur démarche administrative d'employeurs ;
- des enfants qui participent à des ateliers d'éveil éducatifs, véritable temps de socialisation ;
- des assistantes maternelles qui développent leur compétence grâce à des rencontres conduites par une professionnelle de la Petite Enfance.

### **c) Le dispositif d'accueil des moins de 3 ans**

La volonté ministérielle est de développer l'accueil du « tout-petit », car sa scolarisation est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Il s'agit d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire.

Aussi, un dispositif d'accueil spécifique pour les enfants nés en 2014, donc âgés de moins de trois ans, est mis en place à l'école maternelle Paul Bert. Celui-ci accueille des enfants de toute la commune d'Argenton, avec une capacité maximum de 15.

Parce qu'elle concerne des tout-petits ayant des besoins particuliers, cette scolarisation est organisée selon des modalités spécifiques :

- une scolarisation uniquement le matin,
- la possibilité de faire une rentrée différée, par exemple lorsque l'enfant atteint ses deux ans,
- des horaires souples pour permettre un accueil individualisé des familles,
- un « programme » pédagogique spécifique et adapté aux très jeunes enfants,
- l'aménagement d'un coin « parents » près de la classe, pour dialoguer avec l'enseignante et les professionnels de l'école, observer, apprendre progressivement à se séparer de ses parents,
- la possibilité de continuer la journée au multi-accueil,
- la présence d'une ATSEM dédiée et formée à l'accueil des tout-petits

Ce dispositif est complémentaire du service des professionnels de la petite enfance existants sur le territoire et permet de travailler en partenariat.

Les services de garderie, de cantine, et les activités péri-scolaires ne sont pas assurés les après-midi.

## V. SERVICES POUR LES PLUS GRANDS

### a) La garderie

Les 4 écoles accueillent les élèves en garderie Périscolaire , les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis :

- Du lundi au vendredi : à partir de 7h30 jusqu'au début de l'accueil du matin dans les écoles
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de la sortie des T.A.P de l'après-midi jusqu'à 18h30
- Les mercredis : de la sortie de la classe du matin jusqu'à 12h45

L'accueil du matin, du midi et du soir est :

- Un temps pour permettre à l'enfant de se réveiller ou de s'apaiser en douceur.
- Un lieu où il peut s'allonger, jouer seul ou avec ses copains, faire des activités calmes.
- Un projet où l'animateur est à l'écoute des besoins de l'enfant.
- Un temps pour, dans le calme, bien se préparer à entamer ou finir une journée d'école.

#### CAPACITE D'ACCUEIL ET EFFECTIF MOYEN

Ecole	Capacité d'accueil <i>Pas de déclaration DDSCPP</i>	Effectif moyen Matin <i>(Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)</i>	Effectif moyen Midi <i>(mercredi)</i>	Effectif moyen Soir <i>(Lundi, mardi, jeudi et vendredi)</i>
Maternelle Paul-Bert	Libre	10	10	15
Maternelle Clos du Verger	Libre	8	5	10
Elémentaire Paul-Bert	Libre	15	15	30
Elémentaire George Sand	Libre	10	5	10

### b) Le restaurant scolaire

Les agents veillent à garantir la sécurité physique et affective des enfants et les accompagnent.

Régulièrement, des menus spéciaux sont proposés aux enfants (repas à thème, semaine du goût, le repas "manger autrement"...).

Les enfants découvrent de nouvelles saveurs et de nouveaux produits au travers d'autres cultures culinaires.

Lors de la pause méridienne, les enfants arrivent en groupe au restaurant scolaire et s'installent à leur place.

Les différents plats leur sont proposés par les agents de restauration et ils se servent individuellement en fonction de leur âge.

### ➤ LES COMMISSIONS MENUS

Cette instance regroupe les différents acteurs du temps de la restauration scolaire : élus et responsables des deux restaurants scolaires. Ils élaborent les menus et échangent sur la qualité de la prestation servie et celle à venir.

Les menus sont étudiés un à un par période de cinq semaines. La qualité nutritionnelle est associée au plaisir des sens.

Cette commission est vigilante aussi sur l'origine des denrées en favorisant le développement des circuits-courts et des produits biologiques, dans le cadre de la volonté municipale de favoriser le « manger autrement ». Elle travaille également dans ce sens en étroite collaboration avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.

### ➤ ORGANISATION DU SERVICE

Le nombre journalier d'enfants accueillis est d'environ 200 pour 480 enfants scolarisés dans 4 écoles publiques. 2 restaurants scolaires les accueillent tous les midis. Ces restaurants sont situés au sein des écoles, mais il arrive que les enfants doivent s'y rendre à pied ou en car, selon les sites.

### ➤ LE PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI)

L'accueil en restauration scolaire des enfants atteints de troubles de la santé sur une longue période est prévu dans une circulaire officielle. Les modalités d'accueil de l'enfant sont alors transcrites dans un document co-signé par les parents, l'école (directeur et enseignants), le médecin traitant, le médecin scolaire ou de PMI (selon l'âge de l'enfant) et la ville. Ce document s'appelle le PAI = Projet d'Accueil Individualisé. Il est élaboré sur la demande des parents, et a une durée d'un an.

### ➤ LES ALLERGIES ALIMENTAIRES ET LE PANIER-REPAS

Dans le cadre d'un PAI signé pour un enfant souffrant d'une intolérance ou d'une allergie alimentaire, la Ville d'Argenton-sur-Creuse s'engage à exclure du repas l'aliment auquel l'enfant est allergique ou intolérant, dans le cas et uniquement dans ce cas-là, où l'aliment peut être exclu dans son entier (exemple : un fruit cru). Pour une allergie à un fruit cru, l'enfant aura un autre fruit à la place.

Dans le cas d'une allergie à un aliment cuisiné en production, ou présent dans un constituant du repas sous forme de traces (fruits à coque, arachides...) il est impossible d'en garantir l'exclusion. L'enfant pourra fréquenter la restauration scolaire, mais devra fournir son repas. Les modalités de fourniture de ce « panier repas » fera l'objet d'un protocole annexé au PAI, signé entre les parents et la Ville. Le tarif facturé pour la fréquentation à la restauration scolaire, en cas de « panierrepas », sera différent du tarif normalement calculé.

## **c) Les Temps d'Activités Périscolaires**

### ➤ LE PROJET COMMUN

La Ville d'Argenton-sur-Creuse organise des ateliers pour les enfants de 3 à 11 ans, les jours scolaires, de 15h30 à 16h30. Ces ateliers permettent de développer un accueil éducatif de l'enfant et du jeune.

Il s'agit, au travers de cet accueil,

- de mettre en place des conditions pédagogiques et d'encadrement qui permettent à l'enfant de développer ses compétences sociales et personnelles, de s'épanouir au travers de la découverte d'une activité artistique, sportive ou d'expression,
- de veiller au respect du rythme de l'enfant, dans le déroulement des activités mises en place.

Dans le cadre du renouvellement de ce PEDT, nous avons fait le choix de travailler particulièrement les axes suivant:

- l'accueil des enfants en situation de handicap
- l'éducation aux valeurs civiques, citoyennes et républicaines (en lien avec les projets éducatifs des écoles)

Il existe plusieurs ateliers périscolaires : les ateliers artistiques, les ateliers sportifs et les ateliers de découvertes et d'expression.

Sur les Temps d'Activités Périscolaires, une continuité de projet avec les écoles sur plusieurs axes, comme la connaissance et le respect des valeurs de la République, différencier son intérêt particulier de l'intérêt général, développer l'autonomie chez les maternelles est mise en oeuvre.

### ➤ LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Les ateliers sont gratuits.**

Une fiche d'inscription accompagnée du règlement intérieur des Temps d'Activités Périscolaires est adressée aux familles avant la fin de l'année scolaire précédente et doit être retournée avant le début des vacances d'été.

Chaque atelier périscolaire est constitué d'enfants inscrits sur demande parentale.

#### ⇒ PERIODES DE LA JOURNEE :

Au regard de la nouvelle organisation du temps scolaire (Cf Annexe 1) mise en place à la rentrée 2014-2015, les activités du PEDT se déroulent les jours et heures suivants :

#### Ecole élémentaire Paul-Bert :

- Lundis, mardis, jeudis et vendredis
- de 15h45 à 16h45

#### Ecole élémentaire George Sand :

- Lundis, mardis, jeudis et vendredis
- de 15h35 à 16h35

#### Ecole maternelle Clos du Verger:

- Lundis, mardis, jeudis et vendredis
- de 15h25 à 16h25

### **Ecole maternelle Paul Bert:**

- Lundis, mardis, jeudis et vendredis
- de 15h40 à 16h40

⇒ **ACTIVITES PROPOSEES (Cf annexe 4)**

### **Elèves des classes de maternelle :**

- Sport : découverte de sports collectifs et individuels.
- Développement et Eveil corporel : découverte de la danse et développement de l'expression corporelle.
- Jeux de société et de construction : apprendre à jouer collectivement, construire par rapport au visuel.
- Théâtre : découverte de l'expression scénique et de l'interprétation.
- Eveil musical : découverte de l'environnement musical au travers du chant, du rythme, de l'écoute, de comptines musicales, de jeux, du rythme corporel et des percussions.
- Atelier Montessori : pour les grandes sections, la découverte de la méthode montessori, pour développer l'autonomie de l'enfant et la gestion de son temps.

### **Elèves des classes d'élémentaire :**

- Sport : découverte de sports collectifs et individuels.
- Développement et Eveil corporel : découverte de la danse et développement de l'expression corporelle.
- Expériences : découverte des expériences scientifiques et solaires.
- Eveil artistique et créatif : Beaux Arts, vidéo, théâtre.
- Choisis ton activité : libre choix au groupe de créer ou décider d'une activité à faire.
- Collectif T.A.P : découverte des mots solidarité et entraide, en lien avec la maison de retraite, les restos du cœur...
- Atelier nature : jeux sur le respect de la nature avec des petites plantations.

⇒ **DISPOSITIONS COMMUNES AUX ELEVES DE MATERNELLE ET D'ELEMENTAIRE:**

Les enfants de maternelle forment des groupes de 14 enfants maximum encadrés par un animateur ou une ATSEM qui forment ensuite 1 groupe de maximum 28 enfants pour un animateur et une ATSEM.

Les élèves d'élémentaire forment des groupes de 18 enfants maximum encadrés par un animateur.

Chaque groupe est constitué selon des catégories d'âge et toutes les activités proposées sont déclinées dans leur difficulté et dans leur appréhension en fonction de l'âge des enfants.

Par souci d'équité, l'ensemble des enfants des écoles maternelles Le Clos du Verger et Paul Bert et des écoles élémentaires Paul-Bert et George Sand bénéficie tout au long de l'année scolaire des mêmes cycles de découverte et d'initiation dans tous les domaines d'activités.

## d) L'Accueil de Loisirs

Les objectifs du projet pédagogique du centre de loisirs sont prioritairement :

- l'apprentissage de l'autonomie
- la découverte de l'environnement
- le vivre ensemble

C'est un lieu où des animateurs à l'écoute, proposent des activités variées adaptées à l'âge et aux besoins de l'enfant. C'est aussi un lieu pour grandir, pour développer des relations avec les autres, pour apprendre les règles de vie communes.

Le programme d'activités est construit par les équipes d'animateurs et comporte des activités manuelles, des grands jeux, des sorties à la piscine, des balades ou à la bibliothèque...Il permet à l'enfant de faire des découvertes, d'expérimenter, de prendre du plaisir.

La commune d'Argenton-sur-Creuse dispose donc d'un accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de 6 à 11 ans, situé Rue Saint-Exupéry dans les locaux de l'école élémentaire George Sand.

### ➤ LES PERIODES D'ACCUEIL :

#### ⇒ LES MERCREDIS

Les mercredis de 11h45 à 18h00 (repas compris), pendant la période scolaire ; une garderie est ouverte de 17h00 à 18h00. les enfants scolarisés dans les écoles d'Argenton-sur-Creuse et inscrits à l'accueil de loisirs du mercredi, sont pris en charge, à l'école, à la sortie de la classe du matin, par les animateurs de l'accueil de loisirs et transportés gratuitement par autobus de l'école à l'accueil de loisirs.

Le mercredi, c'est aussi une après-midi pour se reposer et se ressourcer, avec du temps de jeu et de découverte. L'inscription se fait à la journée.

#### ⇒ LES PETITES VACANCES

Pendant les vacances scolaires de Toussaint, de Février et de Printemps, les journées sont conçues pour respecter le rythme de l'enfant avec au programme des sorties à la journée avec un pique-nique, des semaines à thèmes, des activités sur place (vélos, trottinettes, jeux de cour, activités artistiques, jeux sportifs...). L'accueil se fait entre 8h00 et 9h00 avec des arrivées échelonnées. Les activités commencent à 9h00 pour se terminer à 17h00. De 17h00 à 18h00, les departs se font comme le matin de manière échelonnés. Les enfants déjeunent à la cantine entre 12h00 et 13h30.

L'inscription se fait à la semaine.

#### ⇒ LE MOIS DE JUILLET

L'accueil de loisirs commence à 13h30 pour se terminer à 17h30. L'inscription se fait à la semaine.

### ➤ LE PROJET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs accueille, les enfants de 6 à 11 ans dans des locaux adaptés, encadrés par des animateurs qualifiés.

Ces locaux sont aménagés pour permettre à l'enfant d'être autonome et acteur de son temps avec des espaces prévus pour :

- se détendre, lire,
- jouer seul ou à plusieurs,
- faire des activités manuelles,
- apprendre à devenir autonome, à développer un esprit critique, à être acteur de ses choix,
- partager, expérimenter, bricoler, créer développer son imaginaire, jouer, rêver...

Les animateurs proposent des activités et mettent en place des projets qui répondent aux besoins de l'enfant dans le respect de son rythme biologique.

C'est un lieu d'accueil où l'enfant, accompagné par un animateur, peut jouer seul ou avec ses copains, participer aux activités organisées en groupe, aux jeux d'équipes, aux activités manuelles proposées par les animateurs.

### **CAPACITE D'ACCUEIL ET EFFECTIF MOYEN DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**

Période d'ouverture	Capacité d'accueil Agrément DDCSPP	Effectif moyen
Mercredis	24	20
Toussaint	32	
Hiver	32	
Printemps	32	
Juillet	48	48

## VI. POUR TOUS

### a) Associations sportives

Les associations sportives proposent des activités dans les gymnases de la ville et dans des sites proches de pleine nature. De la découverte au perfectionnement en passant par les apprentissages fondamentaux, chaque jeune sportif trouvera son niveau de pratique.

La vie sportive argentonnoise s'organise principalement autour d'une association majeure plus que centenaire : l'Union Sportive Argentonnoise (USA).

Celle-ci regroupe 17 sections comptant environ 2200 licenciés et 6 salariés.

Au sein de cette entité sportive, il est possible de pratiquer : 5 sports collectifs (football, rugby, basket-ball, hand-ball, volley-ball) ; 3 sports de raquettes (tennis, badminton et tennis de table) ; 2 sports aquatiques (natation et plongée) mais également l'athlétisme, le cyclisme, la gymnastique, la pétanque, le tir à l'Arc, et le karaté et la musculation.

A elle seule, la section musculation totalise plus de 25% des licenciés de l'USA en proposant des activités multiples : force athlétique, zumba, step, body sculpt, double impact, stretching, jumping et renforcement musculaire.

Mais l'offre sportive argentonnoise dépasse le seul cadre de l'USA. Des clubs non affiliés proposent du tai chi chuan, du judo, du yoseikan-budo, du free fight, du yoga, du moto cross (trial et enduro), du 4X4, de l'avion, de l'ULM, du VTT, de la danse sous toutes ses formes (classique, modern jazz, salsa, hip-hop, flamenco, rock, bollywood, tango...), de la remise en forme pour tout âge, et de la marche, des claquettes...

Ces multiples activités sportives vont de pair avec un large panel d'infrastructures :

6 stades, 4 gymnases, 3 courts de tennis couverts et 4 extérieurs, 6 salles d'activités spécialisées, une salle de musculation, une salle de gymnastique avec un mur d'escalade, 3 salle d'évolution, 1 salle de tennis de table, 1 dojo avec deux tatamis, 1 halle polyvalente, 1 centre aquatique avec 4 bassins, un espace sauna et un mini-golf, 2 terrains de moto cross et VTT, un pôle athlétisme (piste, lancer du marteau, du poids...) et des sentiers de randonnée balisés.

Au printemps 2016, le Comité Régional Olympique et Sportif a décerné à la ville d'Argenton le Trophée de la commune la plus sportive de sa catégorie ainsi que le label « Commune sportive 2016 – 2020 ». Ces deux distinctions consacrent les efforts d'une trentaine d'associations dynamiques comptant presque 3000 licenciés, mais elle souligne également une volonté municipale de mettre à disposition du plus grand nombre des équipements sportifs de qualité.

### b) Associations Culturelles

Avec ses 5070 habitants, Argenton-sur-Creuse peut être fière de réunir un cinéma numérique 3D, une médiathèque (agrandie en 1998 regroupant 2000 abonnés), une école municipale de musique et de danse de 270 élèves dont les 2/3 sont extérieurs à la commune, deux musées (musée de la Chemiserie et de l'Elégance Masculine et argentomagus musée archéologique), une maison des arts, la Chapelle Saint-Benoit (lieu d'expositions et de concerts), et l'Avant-Scène (théâtre et salle de spectacle) et bientôt la maison d'animation de Saint Etienne qui regroupera salle de conférence, espace multimedia et activités associatives.

Argenton-sur-Creuse joue un rôle prépondérant tant d'un point de vue économique que culturel, qui lui confère le statut de ville - centre du canton d'Argenton-sur-Creuse, et plus largement du "pays" qui l'entoure.

L'action culturelle de la commune d'Argenton-sur-Creuse est bâtie sur la volonté d'amener la culture au cœur de la ruralité, au plus près de sa population, sa jeunesse et en permettant son expression la plus diverse possible.

C'est dans cet objectif que la municipalité investit depuis de nombreuses années dans la création et la rénovation de structures d'accueil d'activités culturelles et dans la mise en œuvre et le soutien des actions culturelles.

### **c) L'école municipale de musique et de danse**

Créée en 1997 et inaugurée dans ses nouveaux locaux en 2000, l'Ecole Municipale de Musique et de Danse d'Argenton propose, outre le jardin et l'éveil musical pour les plus jeunes, deux cycles de formation, la pratique d'instruments variés (musique traditionnelle, instruments à vent et à cordes, accordéon, percussions classiques et africaines), des ensembles vocaux pour jeunes et adultes, ainsi que des cours de danse classique et de modern jazz pour enfants et adultes et de danse afro-brésilienne pour adolescents et adultes (Cf annexe 5).

## VII. LIEN AVEC LES ECOLES

Un travail collaboratif avec les équipes pédagogiques est en cours qui permettra une articulation des activités proposées avec les projets des écoles maternelles et élémentaires.

Sur les Temps d'Activités Périscolaires, une continuité de projet avec les écoles sur plusieurs axes, comme la connaissance et le respect des valeurs de la République, différencier son intérêt particulier de l'intérêt général, développer l'autonomie chez les maternelles est mise en oeuvre.

## VIII. ACTEURS DES SERVICES

### ANIMATEURS PERMANENTS

Intervenant	Statut	Observations (dont existence d'une convention)
Elsa MARGOUX	Directrice	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent titulaire FPT commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Grade</u> : adjointe d'animation 1ère classe - titulaire commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Diplômes d'animation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BAFA</li> <li>- BPJEPS – Activités physiques pour tous.</li> <li>- animateur et initiateur 1<sup>er</sup> degré basket</li> <li>- En cours de formation ucc de direction</li> </ul>
François BLOT	Animateur	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Mis à disposition par l'association Union Sportive Argentonnoise – section basket-ball</p> <p><u>Diplômes d'animation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BEES 1<sup>er</sup> degré option basket-ball</li> <li>- Licence STAPS mention entraînement sportif</li> </ul>
Nathalie ROGER	Animatrice	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent titulaire FPT commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Grade</u> : adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe - titulaire commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Diplômes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diplôme fédéral d'éducateur cyclisme 2<sup>ème</sup> degré</li> </ul>
Frédéric GOES	Animateur	<p><u>Conditions d'emploi</u> : agent titulaire FPT commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Grade FPT</u> : adjoint d'animation de 1<sup>ère</sup> classe - titulaire commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Diplômes d'animation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BEES 1<sup>er</sup> degré option Football</li> </ul>
Yacine SAGHIRY	Animateur	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Mis à disposition par l'Union Sportive Argentonnoise – section Handball</p> <p><u>Diplômes d'animation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BPJEPS APT.</li> </ul>

Lydie BEAUJARD	Directrice adjointe	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent titulaire FPT de la commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Grade</u> : Adjoint d'animation de 1<sup>er</sup> classe – titulaire commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Diplômes d'animation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BAPAAT option loisirs du jeune et de l'enfant</li> <li>- BAFA</li> <li>- Stagiaire BAFD</li> </ul>
Anthony DEVANT	Animateur	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Mis à disposition par l'Union Sportive Argentonnaise – section Badminton</p> <p><u>Diplômes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animateur Badminton</li> <li>- Formation Dejepts</li> </ul>
David SIMONNEAU	Animateur	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent contractuel commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Diplômes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BESS1 Football</li> </ul>
Gwladys BERLOT	Animatrice	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent contractuelle commune d'Argenton-sur-Creuse</p>
Estelle DEPOND	Animatrice	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent contractuelle commune d'Argenton-sur-Creuse</p>
Sylvain EUDELIN	Animateur	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent contractuel commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Diplômes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3<sup>ème</sup> cycle Arts Dramatiques</li> </ul>
Jérôme GRENOUILLOUX	Animateur	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent contractuel commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Diplômes</u> : BTS audiovisuel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAPA Service en Milieu Rural</li> </ul>
Aurélié CABOOR	Animatrice	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent contractuelle commune d'Argenton-sur-Creuse</p>
Nora SEBA	Animatrice	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent contractuelle commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Diplômes d'animation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAP Petite enfance</li> </ul>

Jodie PICHON	Animatrice	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent contractuelle commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Diplômes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAP Service en Milieu Rural</li> <li>- Stagiaire BAFA</li> </ul>
Sonia FERRON	Animatrice	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent contractuelle commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Diplômes d'animation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BEP Sanitaire et Social</li> <li>- CAP Petite Enfance</li> </ul>
Isabelle LORRE	Animatrice	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent contractuelle commune d'Argenton-sur-Creuse</p>
Alexandra BOUQUINY	Animatrice	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent contractuelle commune d'Argenton-sur-Creuse</p>
Sébastien TIDIÈRE	Animateur	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent titulaire FPT commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Grade</u> : Assistant d'enseignement artistique</p> <p><u>Diplômes d'animation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BAFA</li> </ul> <p><u>Autres diplômes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant</li> </ul>
Virginie GUILLEMAIN	Animatrice	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent titulaire FPT commune d'Argenton-sur-Creuse</p>
Marie-Hélène BARBIER	Animatrice	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent titulaire FPT commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Grade</u> : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles</p>
Chantal GUYONNET	Animatrice	<p><u>Conditions d'emploi</u> : Agent titulaire FPT commune d'Argenton-sur-Creuse</p> <p><u>Grade</u> : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles</p>

Sophie JANNOT	Animatrice	<u>Conditions d'emploi</u> : Agent titulaire FPT commune d'Argenton-sur-Creuse  <u>Grade</u> : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
Isabelle DEVAUX	Animatrice	<u>Conditions d'emploi</u> : Agent titulaire FPT commune d'Argenton-sur-Creuse  <u>Grade</u> : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
Mireille FEIGNON	Animatrice	<u>Conditions d'emploi</u> : Agent titulaire FPT commune d'Argenton-sur-Creuse  <u>Grade</u> : adjoint technique principal de 2ème classe - titulaire commune d'Argenton-sur-Creuse
Guyène BRIGAND	Animatrice	<u>Conditions d'emploi</u> : Agent titulaire FPT commune d'Argenton-sur-Creuse  <u>Grade</u> : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
Angélique SIMON	Animatrice	<u>Conditions d'emploi</u> : Agent titulaire FPT commune d'Argenton-sur-Creuse  <u>Grade</u> : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
Yolande PERAIN	Intervenant extérieur	<u>Conditions d'emploi</u> : agent titulaire FPT commune d'Argenton-sur-Creuse  <u>Grade</u> : agent de surveillance de la voie publique
Francis MAUVE	Intervenant extérieur	<u>Conditions d'emploi</u> : agent titulaire FPT commune d'Argenton-sur-Creuse  <u>Grade</u> : Chef de service de police municipale principal de 1ère classe

## IX. BILAN ET EVALUATION

### ➤ PERIODICITE :

4 bilans intermédiaires seront dressés à la fin de chaque période et 1 bilan final en fin d'année scolaire ; une synthèse de ces bilans est présentée aux groupes chargés du suivi du projet à la fin de chaque trimestre.

### ➤ INDICATEURS RETENUS (REPOUNDANT AUX OBJECTIFS VISES) :

- Ces bilans sont dressés selon :
- Des critères quantitatifs : le nombre d'inscrits aux Temps d'Activités Périscolaires ; ce critère détermine l'intérêt des familles pour la participation de leurs enfants aux activités.
- Des critères qualitatifs : les activités se dérouleront selon un programme déterminé par les coordonnateurs des activités ; il est ainsi évalué l'atteinte des objectifs fixés pour chaque groupe d'activité.
- Une évaluation de l'équipe d'animation : par le biais de concertations régulières, les animateurs peuvent faire part de leur avis.
- Le recueil de l'opinion des enfants et des familles.
- Un bilan de l'équipe éducative.

#### ⇒ Durée du PEDT (3 ans maximum) :

- 3 ans – du 1er septembre 2016 au 30 août 2019.

#### ⇒ Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant :

Le contrat est conclu pour trois années – du 1er septembre 2016 au 30 août 2019, après avis favorable du conseil municipal d'Argenton-sur-Creuse.

### Signataires du projet :

Monsieur le Maire d'Argenton-sur-Creuse

Monsieur le Directeur des Services Académiques de l'Indre

Monsieur le Directeur de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

## **X. ANNEXES**

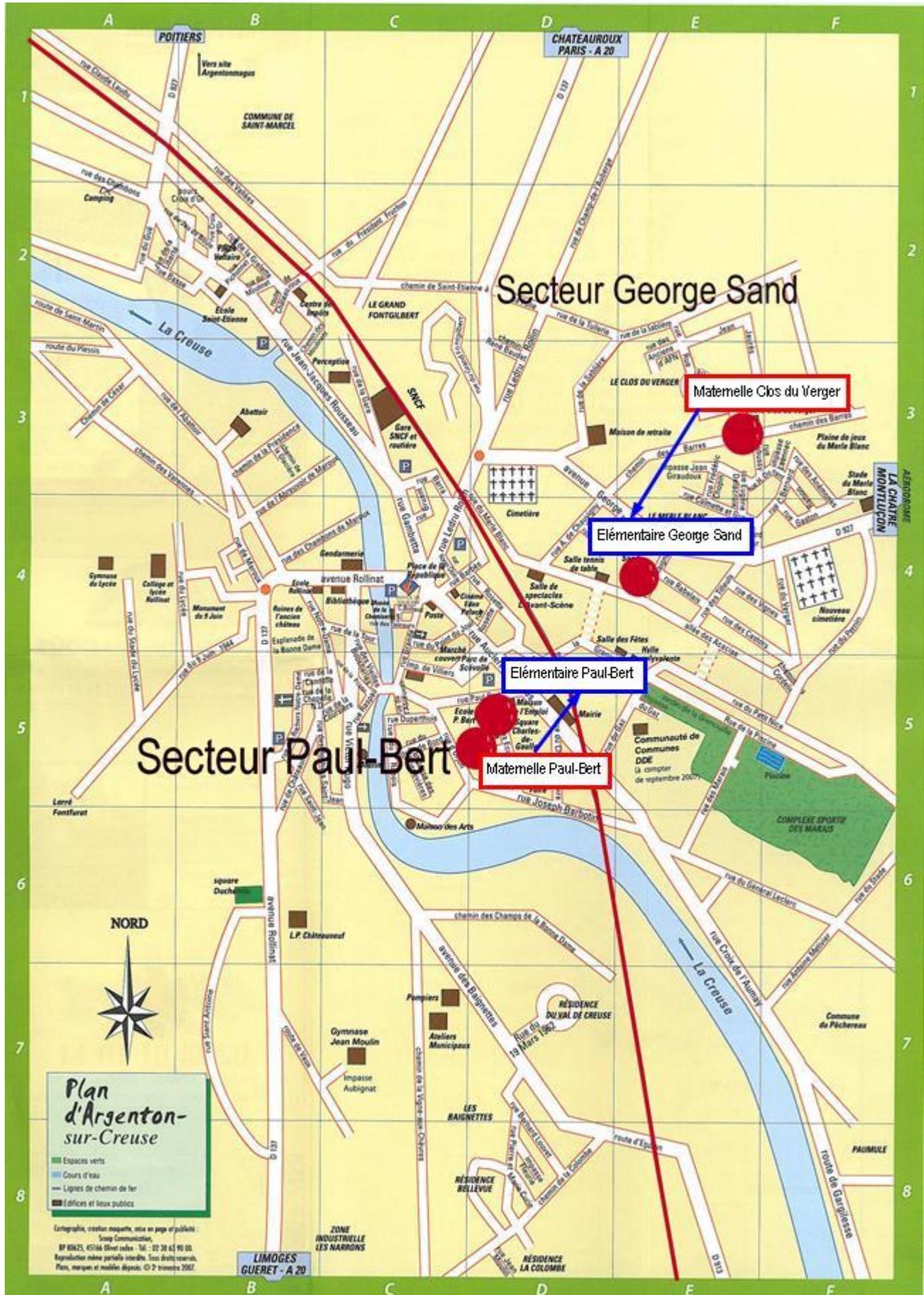
- Annexe 1 – Organisation du Temps scolaire à la rentrée 2014-2015
- Annexe 2 – Carte des secteurs scolaires d'Argenton-sur-Creuse
- Annexe 3 – Plans des lieux des activités
- Annexe 4 – Plannings T.A.P
- Annexe 5 – Plaquette école municipale de musique et de danse

# ANNEXE N°1 – ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE A LA RENTREE 2015-2016

## HORAIRES DES ECOLES, GARDERIES et TAP - année 2015-2016 - version du 11/02/2015

<b>Ecole maternelle Paul Bert</b>									
			récré de : à préciser				récré de 15h30 à 15h40		
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	garderie 7:30 - 8:35	accueil 8:35 - 8:45	enseignement 8:45 - 11:55 3:10	déjeuner 11:55 - 13:25 1:30	accueil 13:25 - 13:35 0:10	enseignement 13:35 - 15:40 2:05	TAP 15:40 - 16:40 1:00	garderie 16:40 - 18:30	5:15
Mercredi	garderie 7:30 - 8:35	accueil 8:35 - 8:45	enseignement 8:45 - 11:45 3:00	garderie 11:45 - 12:45				4:00	3:00 24:00:00
			récré de : à préciser						
<b>Ecole élémentaire Paul Bert -</b>									
			récré de : à préciser				récré de 15h35 à 15h45		
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	garderie 7:30 - 8:40	accueil 8:40 - 8:50	enseignement 8:50 - 12:00 3:10	déjeuner 12:00 - 13:30 1:30	accueil 13:30 - 13:40 0:10	enseignement 13:40 - 15:45 2:05	TAP 15:45 - 16:45 1:00	garderie 16:45 - 18:30	5:15
Mercredi	garderie 7:30 - 8:40	accueil 8:40 - 8:50	enseignement 8:50 - 11:50 3:00	garderie 11:50 - 12:45				4:00	3:00 24:00:00
			récré de : à préciser						
<b>Ecole maternelle Le Clos du Verger</b>									
			récré de : à préciser				récré de : à préciser		
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	garderie 7:30 - 8:20	accueil 8:20 - 8:30	enseignement 8:30 - 11:50 3:20	déjeuner 11:50 - 13:20 1:30	accueil 13:20 - 13:30 0:10	enseignement 13:30 - 15:25 1:55	TAP 15:25 - 16:25 1:00	garderie 16:25 - 18:30	5:15
Mercredi	garderie 7:30 - 8:20	accueil 8:20 - 8:30	enseignement 8:30 - 11:30 3:00	garderie 11:30 - 12:45				4:00	3:00 24:00:00
			récré de : à préciser						
<b>Ecole élémentaire George Sand</b>									
			récré de : à préciser				récré de 15h25 à 15h35		
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	garderie 7:30 - 8:30	accueil 8:30 - 8:40	enseignement 8:40 - 12:00 3:20	déjeuner 12:00 - 13:30 1:30	accueil 13:30 - 13:40 0:10	enseignement 13:40 - 15:35 1:55	TAP 15:35 - 16:35 1:00	garderie 16:35 - 18:30	5:15
Mercredi	garderie 7:30 - 8:30	accueil 8:30 - 8:40	enseignement 8:40 - 11:40 3:00	garderie 11:40 - 12:45				4:00	3:00 24:00:00
			récré de : à préciser						

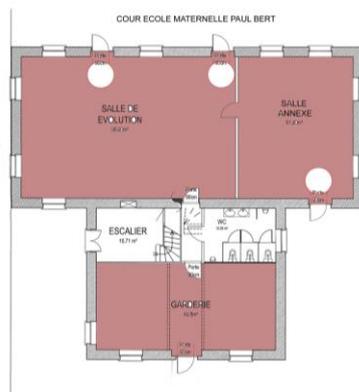
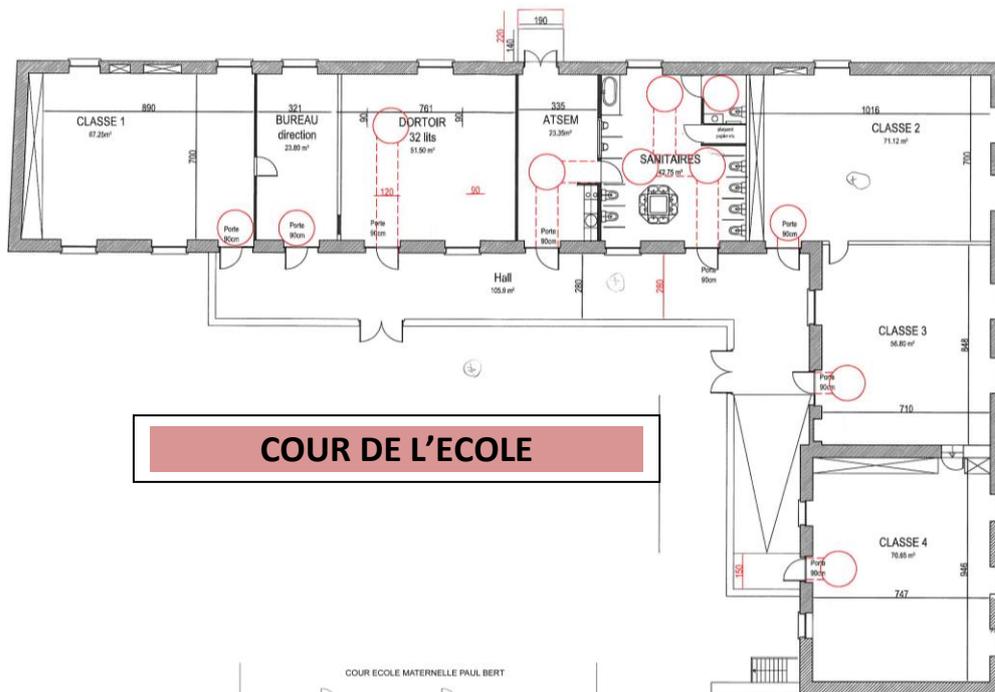
# ANNEXE N°2 – SECTEURS SCOLAIRES D'ARGENTON-SUR-CREUSE



# ANNEXE N°3 – PLANS DES LIEUX D'ACTIVITES DANS LES ECOLES

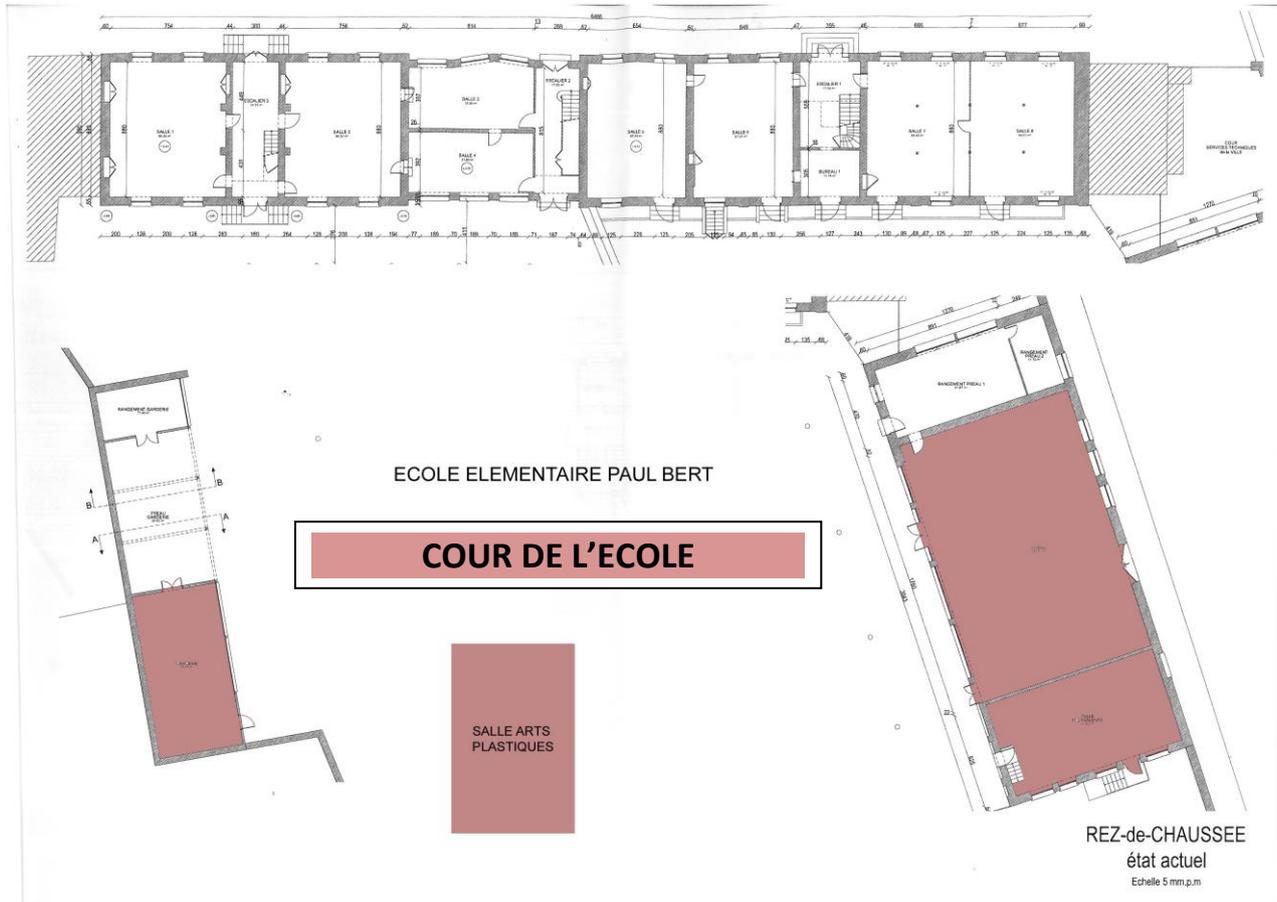
## POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE MATERNELLE PAUL BERT

### ÉCOLE MATERNELLE PAUL-BERT – Bâtiment annexe et Cour de l'école

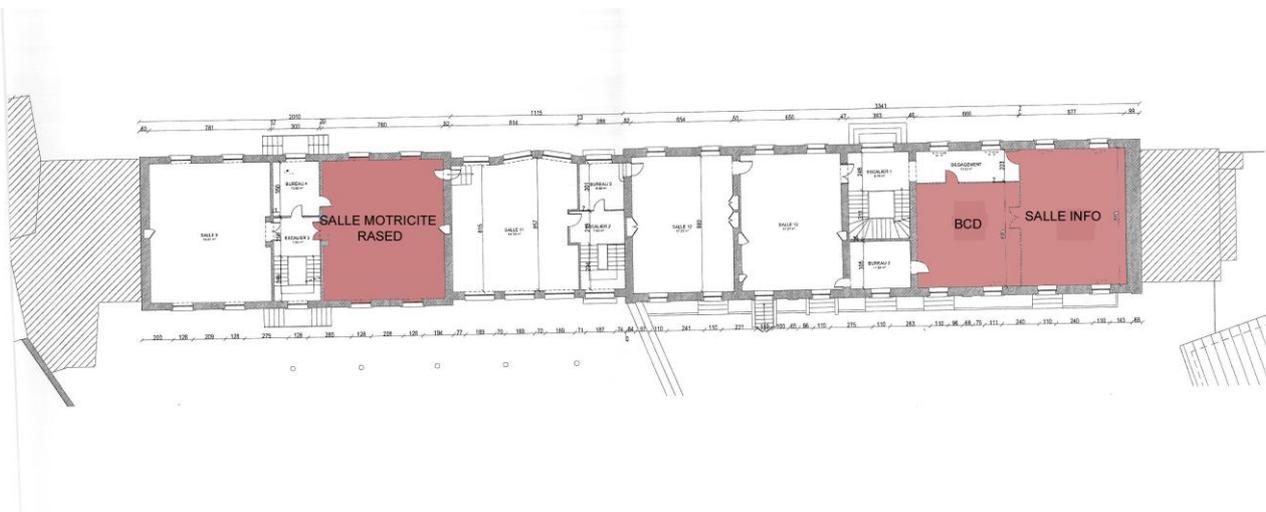


# POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT

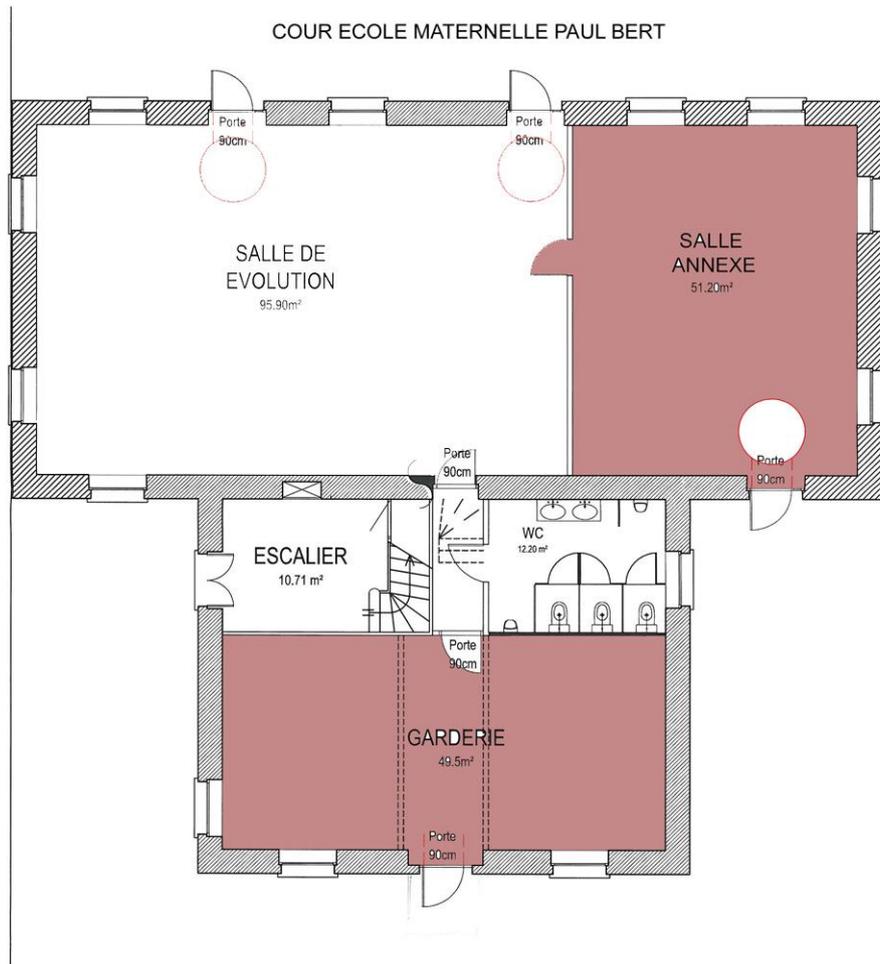
## Ecole élémentaire Paul-Bert - Rez de Chaussée



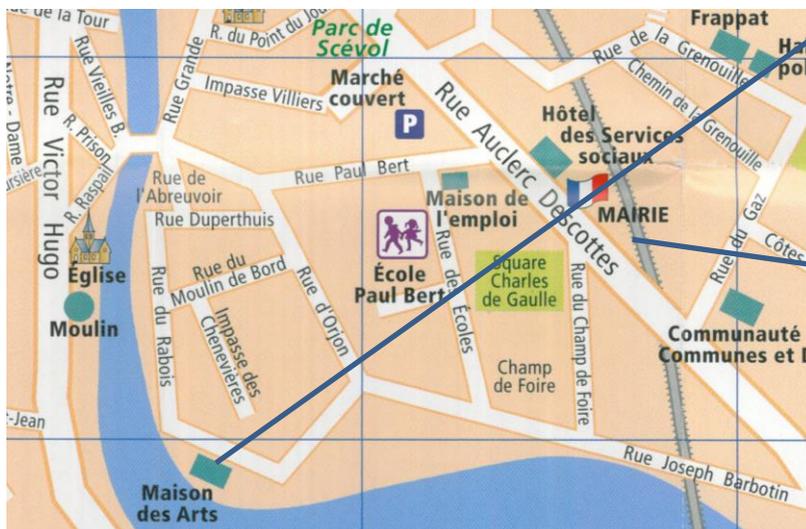
## Ecole élémentaire Paul-Bert - 1<sup>ER</sup> étage



## Ecole maternelle Paul-Bert – Bâtiment annexe



## MAIRIE D'ARGENTON-SUR-CREUSE



Maison des Arts

Salle d'évolution



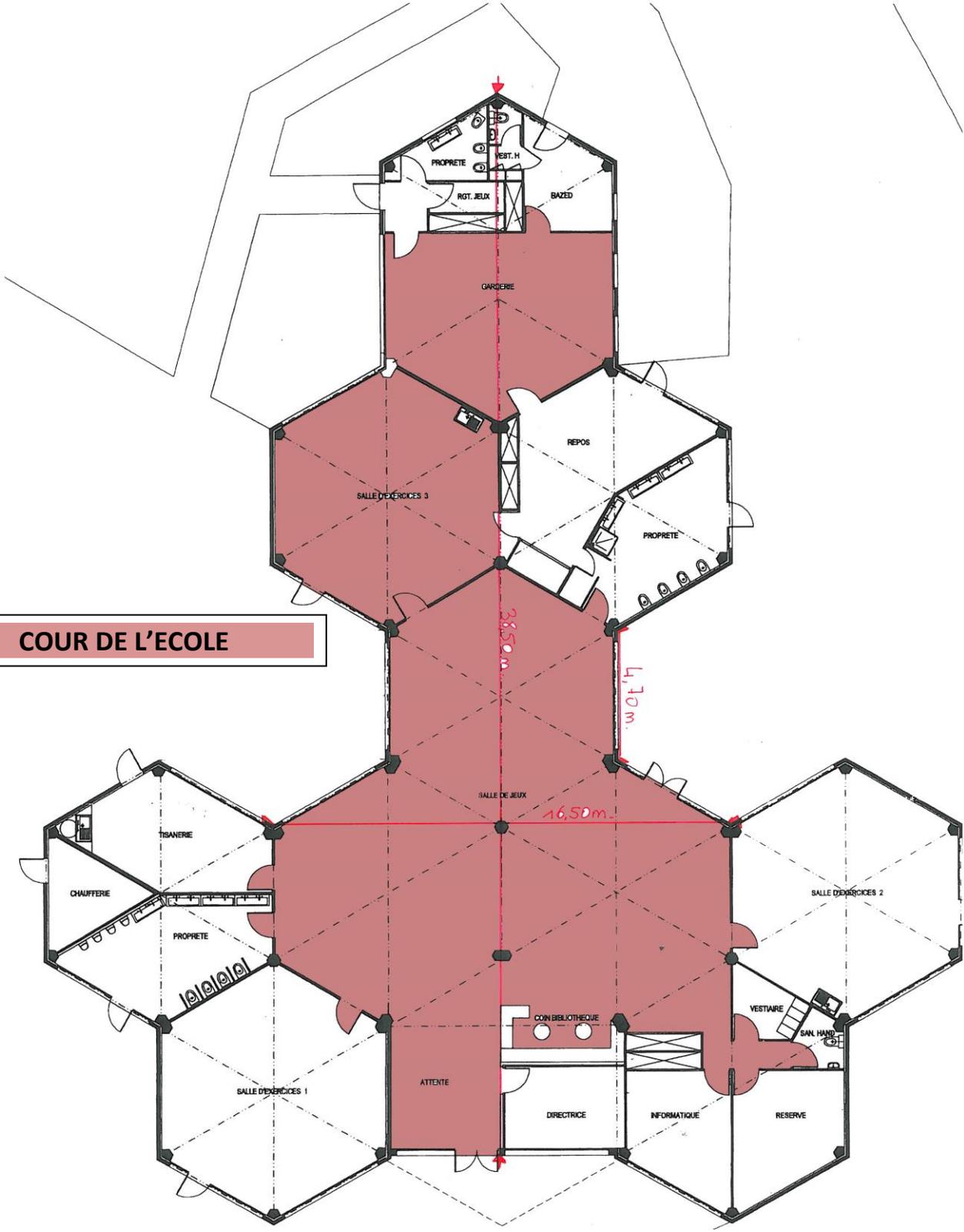
# SALLE MUNICIPALE DE TENNIS DE TABLE

Salle de tennis de table



**POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE MATERNELLE LE CLOS DU VERGER**

**ECOLE MATERNELLE LE CLOS DU VERGER**



**COUR DE L'ECOLE**

# ANNEXE N°4 – PLANNINGS T.A.P 2015-2016

## ELEMENTAIRE PAUL BERT 2015-2016

HEURES	LUNDI		MARDI	JEUDI	VENDREDI		
	de 15h45 à 16h45			de 15h45 à 16h45			
15h45-16h45	1	SPORT MULTI BALLONS	aréau 1-cour/1	Frédéric	VIDEO	petite salle évolution maïrle	Jérôme
	2	CHOISIS TON ACTIVITE	garderie élém	Patience	SPORT MULTI BALLONS	aréau 1-cour/1	François
	3	THEATRE	salle d'évolution maïrle	PZ	CHOISIS TON ACTIVITE	garderie élém	Patience
	4	LES SCIENTIFIQUES	garderie mat	Natracna	THEATRE	salle d'évolution maïrle	PZ
	5	CD ILLECTIF TAP	tréteaux	Jadik	LES SCIENTIFIQUES	salle de musique	Natracna
	6	BOUGE	salle de musique	Lucie	CD ILLECTIF TAP	tréteaux	Jadik
	7	LES CREATIFS	salle art a	Elsa	BOUGE	salle de musique	Yacine
	8	SPORT ATHLETISME	aréau 2-cour/2	Anthony	LES CREATIFS	salle art a	Jirina
	9	NATURE	salle aréau	P1	SPORT ATHLETISME	aréau 2-cour/2	Frédéric
	10	VIDEO	petite salle évolution maïrle	Jérôme	NATURE	salle aréau	Elsa
16h45-17h45	1	NATURE	salle aréau	P1	SPORT ATHLETISME	aréau 2-cour/2	Frédéric
	2	VIDEO	petite salle évolution maïrle	Jérôme	NATURE	salle aréau	Elsa
	3	SPORT MULTI BALLONS	aréau 1-cour/1	Frédéric	VIDEO	petite salle évolution maïrle	Jérôme
	4	CHOISIS TON ACTIVITE	garderie élém	Patience	SPORT MULTI BALLONS	aréau 1-cour/1	François
	5	THEATRE	salle d'évolution maïrle	PZ	CHOISIS TON ACTIVITE	garderie élém	Patience
	6	LES SCIENTIFIQUES	garderie mat	Natracna	THEATRE	salle d'évolution maïrle	PZ
	7	CD ILLECTIF TAP	tréteaux	Jadik	LES SCIENTIFIQUES	garderie mat	Natracna
	8	BOUGE	salle de musique	Lucie	CD ILLECTIF TAP	tréteaux	Jadik
	9	LES CREATIFS	salle art a	Elsa	BOUGE	salle de musique	Yacine
	10	SPORT ATHLETISME	aréau 2-cour/2	Anthony	LES CREATIFS	salle art a	Jirina
17h45-18h45	1	LES CREATIFS	salle art a	Elsa	BOUGE	salle de musique	Yacine
	2	SPORT ATHLETISME	aréau 2-cour/2	Anthony	LES CREATIFS	salle art a	Jirina
	3	NATURE	salle aréau	P1	SPORT ATHLETISME	aréau 2-cour/2	Frédéric
	4	VIDEO	petite salle évolution maïrle	Jérôme	NATURE	salle aréau	Elsa
	5	SPORT MULTI BALLONS	aréau 1-cour/1	Frédéric	VIDEO	petite salle évolution maïrle	Jérôme
	6	CHOISIS TON ACTIVITE	garderie élém	Patience	SPORT MULTI BALLONS	aréau 1-cour/1	François
	7	THEATRE	salle d'évolution maïrle	PZ	CHOISIS TON ACTIVITE	garderie élém	Patience
	8	LES SCIENTIFIQUES	garderie mat	Natracna	THEATRE	salle d'évolution maïrle	PZ
	9	CD ILLECTIF TAP	tréteaux	Jadik	LES SCIENTIFIQUES	garderie mat	Natracna
	10	BOUGE	salle de musique	Lucie	CD ILLECTIF TAP	tréteaux	Jadik
18h45-19h45	1	CD ILLECTIF TAP	tréteaux	Jadik	LES SCIENTIFIQUES	garderie mat	Natracna
	2	BOUGE	salle de musique	Lucie	CD ILLECTIF TAP	tréteaux	Jadik
	3	LES CREATIFS	salle art a	Elsa	BOUGE	salle de musique	Yacine
	4	SPORT ATHLETISME	aréau 2-cour/2	Anthony	LES CREATIFS	salle art a	Jirina
	5	NATURE	salle aréau	P1	SPORT ATHLETISME	aréau 2-cour/2	Frédéric
	6	VIDEO	petite salle évolution maïrle	Jérôme	NATURE	salle aréau	Elsa
	7	SPORT MULTI BALLONS	aréau 1-cour/1	Frédéric	VIDEO	petite salle évolution maïrle	Jérôme
	8	CHOISIS TON ACTIVITE	garderie élém	Patience	SPORT MULTI BALLONS	aréau 1-cour/1	François
	9	THEATRE	salle d'évolution maïrle	PZ	CHOISIS TON ACTIVITE	garderie élém	Patience
	10	LES SCIENTIFIQUES	garderie mat	Natracna	THEATRE	salle d'évolution maïrle	PZ
19h45-20h45	1	THEATRE	salle d'évolution maïrle	PZ	CHOISIS TON ACTIVITE	garderie élém	Patience
	2	LES SCIENTIFIQUES	garderie mat	Natracna	THEATRE	salle d'évolution maïrle	PZ
	3	CD ILLECTIF TAP	tréteaux	Jadik	LES SCIENTIFIQUES	garderie mat	Natracna
	4	BOUGE	salle de musique	Lucie	CD ILLECTIF TAP	tréteaux	Jadik
	5	LES CREATIFS	salle art a	Elsa	BOUGE	salle de musique	Yacine
	6	SPORT ATHLETISME	aréau 2-cour/2	Anthony	LES CREATIFS	salle art a	Jirina
	7	NATURE	salle aréau	P1	SPORT ATHLETISME	aréau 2-cour/2	Frédéric
	8	VIDEO	petite salle évolution maïrle	Jérôme	NATURE	salle aréau	Elsa
	9	SPORT MULTI BALLONS	aréau 1-cour/1	Frédéric	VIDEO	petite salle évolution maïrle	Jérôme
	10	CHOISIS TON ACTIVITE	garderie élém	Patience	SPORT MULTI BALLONS	aréau 1-cour/1	François

## ELEMENTAIRE GEORGE SAND 2015-2016

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<b>groupes</b>	de 15h35 à 16h35		de 15h35 à 16h35	
Période 1	1	LES SCIENTIFIQUES garderie <i>David</i>	BOUGE salle de motricité Anthony	
	2	SPORT MULTI BALLONS préau+cour Yacine	COLLECTIF TAP salle info Lucie	
	3	THEATRE salle de motricité <i>Pierre Alexandre</i>	LES CREATIFS salle art p ?1	
	4	NATURE salle art p Lydie	SPORT ATH LETISME préau+cour <i>David</i>	
	5	VIDEO salle info <i>Inno</i>	CHOISIS TON ACTIVITE garderie Lydie ou Virginie	
Période 2	1	VIDEO salle info <i>Inno</i>	CHOISIS TON ACTIVITE garderie Lydie ou Virginie	
	2	LES SCIENTIFIQUES garderie <i>David</i>	BOUGE salle de motricité Anthony	
	3	SPORT MULTI BALLONS préau+cour Yacine	COLLECTIF TAP salle info Lucie	
	4	THEATRE salle de motricité <i>Pierre Alexandre</i>	LES CREATIFS salle art p ?1	
	5	NATURE salle art p Lydie	SPORT ATH LETISME préau+cour David	
Période 3	1	NATURE salle art p Lydie	SPORT ATH LETISME préau+cour David	
	2	VIDEO salle info <i>Inno</i>	CHOISIS TON ACTIVITE garderie Lydie ou Virginie	
	3	LES SCIENTIFIQUES garderie <i>David</i>	BOUGE salle de motricité Anthony	
	4	SPORT MULTI BALLONS préau+cour Yacine	COLLECTIF TAP salle info Lucie	
	5	THEATRE salle de motricité <i>Pierre Alexandre</i>	LES CREATIFS salle art p ?1	
Période 4	1	THEATRE salle de motricité <i>Pierre Alexandre</i>	LES CREATIFS salle art p ?1	
	2	NATURE salle art p Lydie	SPORT ATH LETISME préau+cour <i>David</i>	
	3	VIDEO salle info <i>Inno</i>	CHOISIS TON ACTIVITE garderie Lydie ou Virginie	
	4	LES SCIENTIFIQUES garderie <i>David</i>	BOUGE salle de motricité Anthony	
	5	SPORT MULTI BALLONS préau+cour Yacine	COLLECTIF TAP salle info Lucie	
Période 5	1	SPORT MULTI BALLONS préau+cour Yacine	COLLECTIF TAP salle info Lucie	
	2	THEATRE salle de motricité <i>Pierre Alexandre</i>	LES CREATIFS salle art p ?1	
	3	NATURE salle art p Lydie	SPORT ATH LETISME préau+cour <i>David</i>	
	4	VIDEO salle info <i>Inno</i>	CHOISIS TON ACTIVITE garderie Lydie ou Virginie	
	5	LES SCIENTIFIQUES garderie <i>David</i>	BOUGE salle de motricité Anthony	

## Maternelle Paul Bert 2015-2016

		LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
		de 15h40 à 16h40		de 15h40 à 16h40	
Période 1	petits	<b>Jeux de Construction et Société</b> Sonia Salle de Classe des TPS		<b>Théâtre</b> Sonia Salle de Classe des TPS	
	moyens	<b>Sport</b> Nathalie Cour + Salle d'Evolution		<b>Musique</b> Sébastien Petite Salle d'Evolution	
	grands	<b>Musique</b> Sébastien Petite Salle d'Evolution		<b>Sport</b> Nathalie Cour + Salle d'Evolution	
Période 2	petits	<b>Sport</b> Nathalie Cour + Petite Salle d'Evolution		<b>Jeux de Construction et Société</b> Sonia Petite Salle d'Evolution	
	moyens	<b>Motricité</b> Sonia Salle d'Evolution		<b>Théâtre ?3</b> Salle de Classe des TPS	
	grands	<b>Théâtre ?3</b> Salle de Classe des TPS		<b>Motricité</b> Nathalie Salle d'Evolution	
Période 3	petits	<b>Musique</b> Sébastien Petite Salle d'Evolution		<b>Motricité</b> Nathalie Salle d'Evolution	
	moyens	<b>Jeux de Construction et Société</b> Sonia Salle de Classe des TPS		<b>Musique</b> Sébastien Petite Salle d'Evolution	
	grands	<b>Sport</b> Nathalie Cour + Salle d'Evolution		<b>Théâtre</b> Sonia Salle de Classe des TPS	
Période 4	petits	<b>Théâtre ?3</b> Salle de Classe des TPS		<b>Sport</b> Nathalie Cour+Petite Salle d'Evolution	
	moyens	<b>Motricité</b> Nathalie Salle d'Evolution		<b>Théâtre ?3</b> Salle de Classe des TPS	
	grands	<b>Jeux d'Eveil Montessori</b> Sonia Petite Salle d'Evolution		<b>Motricité</b> Sonia Salle d'Evolution	
Période 5	petits	<b>Motricité</b> Nathalie Salle d'Evolution		<b>Musique</b> Sébastien Salle d'Evolution ou Salle de Classe des TPS	
	moyens	<b>Jeux de Construction et Société</b> Sonia Salle de Classe des TPS		<b>Sport</b> Nathalie Cour + Salle d'Evolution	
	grands	<b>Musique</b> Sébastien Petite Salle d'Evolution		<b>Jeux d'Eveil Montessori</b> Sonia Petite Salle d'Evolution	

## Maternelle Clos du Verger 2015-2016

		LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
		de 15h25 à 16h25		de 15h25 à 16h25	
Période 1	groupes				
	Petits / Moyens	<b>Théâtre ?3</b> Garderie		<b>Motricité ?3</b> Salle d'Evolution	
Grands	<b>Jeux d'Eveil Montessori</b> Aurélie Salle d'Evolution		<b>Théâtre</b> Aurélie Garderie		
Période 2	Petits / Moyens	<b>Sport</b> Aurélie Cour + Salle d'évolution		<b>Musique</b> Sébastien Garderie	
	Grands	<b>Musique</b> Sébastien Garderie		<b>Jeux d'Eveil Montessori</b> Aurélie Salle d'Evolution	
Période 3	Petits / Moyens	<b>Jeux de Construction et Société ?3</b> Garderie		<b>Théâtre</b> Aurélie Garderie	
	Grands	<b>Sport</b> Aurélie Cour + Salle d'Evolution		<b>Motricité ?3</b> Salle d'Evolution	
Période 4	Petits / Moyens	<b>Musique</b> Sébastien Garderie		<b>Sport</b> Aurélie Cour + Salle d'évolution	
	Grands	<b>Théâtre</b> Aurélie Salle d'Evolution		<b>Musique</b> Sébastien Garderie	
Période 5	Petits / Moyens	<b>Jeux de Construction et Société</b> Aurélie Salle d'Evolution		<b>Motricité ?3</b> Salle d'Evolution	
	Grands	<b>Motricité ?3</b> Salle d'Evolution		<b>Sport</b> Aurélie Cour + Garderie	

**ANNEXE N°5 – PLAQUETTE ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE**